



COLMAR CITOYENNE VERTE & SOLIDAIRE

Bonjour,

En réponse à votre sollicitation, dans un premier temps j'ai signé votre pétition en ligne en tant que Citoyenne et Colmarienne ayant aussi constaté cet état de fait.

Votre démarche citoyenne traduit une problématique légitime.

Comment trouver le juste équilibre entre l'attractivité touristique de Colmar et la qualité de vie de ses résidents ?

D'abord un constat, chaque année le tourisme attire 3,5 millions de visiteurs à Colmar, dont 1,5 million pour la seule période des marchés de Noël ! ¹

S'il n'y a pas de surtourisme à proprement parler, les pics de fréquentation occasionnent des nuisances importantes pour les Colmariens, et les plateformes de location comme AirBnB exercent une pression sur l'immobilier local.

Cette activité présente, en même temps, des opportunités

Les hôtels et les quelque 2400 meublés de tourisme ont ainsi rapporté 2,7 millions d'euros dans les caisses de la ville, un montant qui a doublé en cinq ans, notamment grâce à l'augmentation de la taxe de séjour. ²

¹ [Colmar, station touristique - colmar.fr](http://colmar.fr)

² [Taxe de séjour : comment cette ville qui attire des millions de touristes a doublé les recettes - franceinfo.fr](http://franceinfo.fr)

Des mesures ont déjà été adoptées :

- Depuis 2019

La taxe de séjour a connu une augmentation progressive jusqu'à son maximum.

- Depuis 2022

Le nombre maximum de logements pouvant être affectés à un usage temporaire de meublé de tourisme est limité à 15% maximum du nombre de logements de l'immeuble avec un minimum de 1 logement.³

- Notre observation

On peut douter de l'effectivité de cette politique et constater qu'elle a échoué à limiter les nuisances liées aux pics de fréquentation. L'objectif de privilégier un tourisme plus haut de gamme assumé par la municipalité tarde à porter ses fruits, et son principe même est discutable.

Il ne s'agit pas de condamner en bloc le tourisme, ni de le réserver aux plus riches, mais d'aider le secteur à évoluer vers *un slow tourisme plus respectueux des Colmariens et de l'environnement*.

Les propositions de notre liste Colmar Citoyenne Verte et Solidaire (CCVS) sur ce sujet :

- Limiter le développement du logement touristique et des résidences secondaires effectivement par des mesures strictes

En régulant les locations touristiques, en baissant le seuil en termes de jours de location au-delà duquel la location saisonnière relève de l'activité hôtelière.

En mobilisant tous les outils pour lutter contre les abus d'**AirBnB** (abaisser la limite de mise en location touristique de la résidence principale à **90 jours**) en systématisant les contrôles des loueurs de meublés touristiques et des plateformes numériques, ainsi que la télédéclaration en ligne par les hôtes particuliers des locations de courte durée auprès des mairies.

- Nous nous inspirerons du programme *Copenpay*⁴ en vigueur à Copenhague, pour proposer aux touristes des activités de protection de l'environnement en échange d'activités gratuites.

Encourager les comportements responsables et changer l'imaginaire du voyage avec un tourisme à vélo et des itinéraires pédestres.

Mettre en valeur l'ensemble du patrimoine colmarien, afin de mieux distribuer les flux touristiques dans le temps et dans l'espace.

Les cités-jardins et le patrimoine contemporain doivent trouver toute leur place dans la découverte de Colmar proposée aux visiteurs.

³ [Règlement relatif aux autorisations de changement d'usage temporaire des locaux d'habitation à des fins de meublés de tourisme - colmar.fr](#)

⁴ [À Copenhague, les touristes les plus écolos sont récompensés ! - jaitoutcompris.com](#)

Sur la question du Logement nous partageons votre constat :

Il est de plus en plus difficile pour les familles, les jeunes actifs et les étudiants de se loger à Colmar.

- **4000 demandes de logement par an à Colmar, dont moins de 1000 satisfaites.** ⁵

- **La ville et son agglomération sont en zone tendue en matière de logement, c'est-à-dire qu'il existe un déséquilibre marqué entre l'offre et la demande.** ⁶

Il est très difficile d'accéder au logement, que ce soit comme propriétaire, comme locataire sur le marché privé, ou comme locataire de logement social.

Sur ce sujet prioritaire notre liste propose :

- **Coordonner davantage la politique du logement au sein de la Comcom.**

Toutes les communes doivent être solidaires, et penser à la question du logement ensemble.

Le développement des transports publics et des mobilités alternatives doivent faciliter la répartition des logements au sein de l'agglomération.

- **Restructurer le parc de logement social pour mieux l'adapter aux nouvelles dimensions des ménages.**

Le logement social est en nombre insuffisant, et en partie inadapté à la demande.

Il représente **32 % de l'ensemble du logement à Colmar, essentiellement concentré dans les deux quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)** Europe, Schweitzer et Saint Vincent de Paul.

Soit les appartements sont trop grands et trop chers pour des personnes seules ou pour des familles monoparentales.

Aux locataires qui quittent de grands appartements il faut offrir une solution de rechange dans leur lieu de vie, pas dans un autre quartier, ou hors agglomération.

- **Cesser de détruire du logement social pour faire du logement moins dense, et en propriété.**

L'objectif de mixité sociale est louable, mais ne doit pas se faire aux dépens des locataires les plus défavorisés.

Alors que l'accès aux prêts bancaires est de plus en plus difficile, cet objectif n'est pas réaliste.

- **Développer l'offre du logement en faveur des étudiants :**

Si Colmar veut devenir une ville universitaire, et attirer de plus en plus d'étudiants, elle doit leur offrir des logements à des tarifs abordables.

- **Prioriser les appartements dans les constructions neuves, cesser l'étalement urbain par la construction de pavillons et d'immeubles bas.**

Encourager les projets de cohabitation, d'habitat partagé et inclusif (comme les béguinages), permettant de partager des parties communes et de lutter contre l'isolement, surtout des personnes vulnérables (personnes âgées ou handicapées)

⁵ [Demandes en hausse, peu d'offres... les difficultés d'accès au logement au menu du conseil municipal - dna.fr](#)

⁶ [Haut-Rhin : cinq communes passent en "zone tendue" pour l'immobilier - actu.fr](#)

Pour redonner la parole aux Colmariens nous proposons une Démocratie participative :

- Fonctionnement démocratique des instances élues.

Le partage des informations, des décisions, des responsabilités, entre le maire, les élus municipaux, les citoyens, est pour Colmar Citoyenne Verte et Solidaire un point d'attention et de vigilance essentiel.

Nous souhaitons que les dispositifs participatifs en direction des Colmariens et les impliquant ne soient pas seulement des artifices de communication.

Ils doivent éclairer les décideurs, renforcer ou modifier les prises de décisions. Ils sont arbitrés in fine par les élus. Les décisions finales seront justifiées, les réalisations programmées seront présentées et expliquées.

- Un élu chargé explicitement de la démocratie participative, avec un budget et du personnel dédié.

Une attention particulière sera portée à la qualité de l'ingénierie participative et à la méthodologie utilisée.

Les initiatives prises par l'actuelle municipalité relevant d'une démarche participative comme l'Appel aux initiatives citoyennes, et les Ateliers organisés dans le cadre de l'élaboration de la Charte du cadre de vie, seront conservées.

Sur la méthode, **ces moments participatifs doivent toutefois être beaucoup plus représentatifs des citoyens et des associations.**

L'intérêt de la démarche se mesurera aux productions restituées et aux idées partagées pour enrichir la réflexion et les actions de l'équipe municipale.

- Le mensuel Le Point Colmarien ne sera plus un feuillet publicitaire du groupe majoritaire et du maire.

Il deviendra un instrument destiné à informer les Colmariens des temps de consultation participative souhaités par la municipalité, et des modalités de participation à ceux-ci.

Voici notre proposition de Dispositifs participatifs :

Conseil municipal des jeunes

Il sera maintenu, mais il doit devenir un instrument d'apprentissage de la vie démocratique.

Il bénéficiera d'un véritable programme de projets visant à déboucher sur de réalisations concrètes à mettre en œuvre au cours du mandat.

Conseil des sages

Dans sa forme actuelle n'aura plus de raison d'être, les retraités étant largement représentés dans les autres organes et institutions.

Les retraités seront invités à participer activement aux conseils de quartier.

Conseil d'initiative citoyenne (CIC)

Tel que fonctionnant actuellement il n'est qu'un affichage de « *démocratie participative* » sans véritable volonté ni moyens pour la faire vivre. Suivant les sujets à traiter un CIC ad hoc, pour une question particulière, pourra être organisé, à partir des conseils de quartiers.

Conseils de quartiers

Ils seront mis en place pour répondre aux besoins de créer de nouvelles « centralités », faisant vivre les quartiers, pour atténuer la concentration de la politique municipale sur le centre ville.

Suivant les sujets à traiter, un CIC ad hoc pourra être organisé à partir des conseils de quartiers.

Consultations citoyennes (référendums)

Elles pourront être organisées pour des questions ou des projets particuliers.

Concernant le sujet de Mobilités, voici quelques points :

- *Le développement des transports en commun et des déplacements à pied et en vélo pour rendre la ville à ses habitants, comme on peut le constater dans les communes qui ont mené une politique plus volontariste que Colmar.*
- *Renforcer l'offre, la fréquentation et l'attractivité des transports en commun*
- *Augmenter l'offre de transport en commun, en améliorant le cadencement et en étendant le réseau de bus.*
- *Une réflexion sur la tarification sera engagée. La gratuité des bus selon des jours, des heures, et des catégories d'usagers voir d'événements en lien avec les commerçants seront mise à l'étude.*
- *Des opérations de promotion de l'autobus seront organisées, pour encourager toutes les catégories de la population à les prendre.*
- *Aménager la circulation et le stationnement.*
- *Réduire l'engorgement par le stationnement des rues proches de la gare, grâce à la combinaison vélo / train ou marche à pied / train, le développement des liaisons en bus, et l'autopartage (Citiz).*
- *Développer la mobilité durable dans les trajets maison-école pour aider à résorber la question lancinante de la circulation automobile autour des établissements scolaires.*
- *Des rues-écoles, interdites à la circulation motorisée, peuvent être expérimentées.*
- *Développer la mobilité cycliste et piétonne.*
- *Réaliser un audit complet des pistes cyclables de Colmar et des cheminements piétonniers afin d'identifier les défauts de conception, les discontinuités dans les trajets, les absences de marquage au sol et de signalisation, les besoins en pistes cyclables en concertation avec les associations d'usagers et les citoyens pour accélérer la réalisation de pistes cyclables et de cheminement piétonniers à travers la ville sans discontinuité, les indiquer par un fléchage matériel, et les rendre visibles sur les applications.*
- *Améliorer le parcours et la traversée des axes routiers les plus encombrés pour les cyclistes et les piétons.*
- *Restructurer et aménager les traversées de la voie ferrée pour les piétons et les cyclistes. L'aménagement de la friche de l'ancienne gare de marchandises va certainement générer du trafic sur le « pont des cheminots », au sud, déjà en mauvais état et difficile et dangereux à traverser à pieds et en vélo. Des solutions d'amélioration autres que le coup de peinture sur la chaussée doivent être étudiées.*
- *Proposer des solutions de ramassage scolaire vélobus ou pédibus en concertation avec les parents, les enfants et les riverains.*
- *Encourager un service de transport de marchandises en ville à vélo.*
- *Créer un atelier d'auto-réparation et d'apprentissage pour l'entretien du vélo, soit dans l'espace vélo docteur à la gare, soit dans le projet de tiers-lieu dans notre programme « Culture » pour que les Colmariens puissent de nouveau se rencontrer.*


Je reste à votre disposition si vous désirez des précisions sur le programme de notre liste Colmar Citoyenne Verte et Solidaire (CCVS)

Bien cordialement,

MORICONI Dominique - *Tête de Liste pour la liste Colmar Citoyenne Verte et Solidaire (CCVS)*

Contact :

 moriconi.d68@gmail.com

 06 48 38 72 74